



Les horaires d'été de l'étang

Jusqu'au **8 septembre inclus**, il vous sera **possible de pêcher tous les jours de 7h à 23h, excepté le 14 juillet** (préparation du feu d'artifice), à l'étang.

Tout au long de la saison de pêche, vous pouvez vous procurer les cartes annuelles ou journalières chez les dépositaires suivants : Le Sèvre, Stock-Fouille, Mag'Presse, les boulangeries Maître et Vacher.

Merci à ces commerçants pour leur collaboration.

Le règlement 2018 est consultable sur les panneaux d'affichage à l'étang, à la mairie (tél 05.49.29.80.04) ainsi que sur le site internet de la commune : www.chef-boutonne.fr



Terre Saine, votre commune et vous...

La commune de Chef-Boutonne a adhéré à la **chartre Terre Saine en 2009**, ce qui veut dire que les agents, pour l'entretien des espaces communaux, n'emploient plus de produits dits « pesticides ».

La 1ère contrainte juridique est l'arrêté préfectoral du 8 juin 2009 interdisant tout usage de produits phytosanitaires (désherbants, fongicides et insecticides) à **proximité de l'eau**. Concrètement, cet arrêté se matérialise par une interdiction totale de ces produits dans les caniveaux, sur les trottoirs, dans les fossés, dans les collecteurs d'eaux pluviales. En effet, ces points sont souvent connectés aux eaux naturelles. **Localement, la plupart des caniveaux se déverse dans La Boutonne...** Donc, en période de pluie, comme il y a quelques semaines, ces « poisons » sont par ruissellement de surface entraînés jusqu'à La Boutonne. Nous vous rappelons à nouveau qu'il est **formellement interdit de procéder à l'usage des pesticides sur la voie publique**. Certains en ont employé et cela se voit... D'autre part, l'ONEMA (Office National des Eaux et des Milieux Aquatiques) appelé plus communément « Police de l'Eau » fait régulièrement des contrôles qui peuvent entraîner des amendes allant jusqu'à 30 000€ et 6 mois d'emprisonnement...

Ce n'est que **par une participation active de tous** que nous pourrions bénéficier d'une eau de qualité. **La qualité de l'eau est l'affaire de tous.**

La démarche générale des collectivités dont la nôtre, visant à trouver des solutions alternatives à l'emploi de produits phytosanitaires se veut pédagogique et **le respect des règles s'impose.**

Pour plus d'info,
un site à consulter :

www.terresaine-poitou-charentes.fr



Un garage à louer

La commune dispose d'un **garage à louer**, qui se trouve **Place Henriette Trébuchet à Javarzay, à partir du 15 septembre.**

D'une taille de 30m², il est équipé d'un portail électrique et est à louer 250 € par semestre. **Si vous êtes intéressé(e)**, veuillez contacter le secrétariat de la mairie au 05.49.29.80.04.

Avis de recherche

La Nouvelle République recherche un ou des (car cette activité peut être menée par plusieurs) correspondant(s) :

- vous aimez les contacts et êtes à l'aise dans l'expression écrite
- vous vous intéressez à la vie locale
- vous avez un moyen de locomotion
- vous disposez d'un appareil photo numérique
- vous avez une connexion internet ;

Alors cette activité d'appoint peut vous intéresser.

Contacts : nr.niort@nrco.fr ; Tél 05.49.77.27.77.

Des travaux avant la rentrée

Les intempéries des derniers hivers ont fait se déformer la structure de la chaussée **avenue Louis Proust**, entre les carrefours de la rue du Champ de Foire et celui de la rue de Judée.

Le conseil municipal a donc jugé utile de faire reprendre ce tronçon de voie. Les travaux seront confiés à l'entreprise EUROVIA, mieux disante dans le cadre de l'appel d'offres, pour un montant de 37 800 € HT. Cette réfection de tronçon sera effectuée **par chaussée fermée à la circulation**, sur une durée d'une semaine, **dans la période du 20 et 31 août.**

De nouveaux changements de canalisations d'eau potable

Dans le cadre de l'amélioration de la distribution de l'eau, la municipalité a confié à Véolia le changement de la conduite d'eau **avenue Auguste Gaud.**

Les travaux ont déjà commencé depuis le début juin. Dans un premier temps, les compteurs d'eau qui se trouvent dans les propriétés privées sont sortis sur le domaine public. Dans un deuxième temps, la canalisation d'eau de cette avenue sera remplacée. **Cette deuxième phase de travaux nécessitera la fermeture de l'avenue à la circulation, sauf aux riverains**, pendant toute la durée du chantier qui se déroulera **du 2 juillet au 15 août.**

Des médailles pour récompenser 12 sportifs

Chaque fin de saison sportive, la municipalité remet des médailles à **des jeunes sportifs sélectionnés pour leurs résultats, leurs engagements et leurs assiduités**, sur proposition des responsables des différents clubs.

Voici les lauréats pour la saison 2017-2018 :

- **Judo :** Emilie Baudouin ; Priscilla St Martin ; Rémi Prestat et Romain Vidault.

Médailles remises lors de la cérémonie de remise des ceintures, le 1er juin.

- **Football Club Boutonnais :** ; Mélina Colle-Boschetti ; Juliette Charon ; Rozenn Garcin ; Juliette Girard ; Manon Queron et Emma Tiphonnet.

Médailles remises lors de l'Assemblée Générale du 22 juin.

- **Tennis Club :**

Jérémy Baudouin et Bellando Delage.

Médailles remises le 15 juin.

Félicitations à ces jeunes sportives et sportifs !

Des ateliers utiles et efficaces

Réfléchir ensemble autour de ses habitudes de consommation pour mieux gérer son budget, même et surtout si les fins de mois sont difficiles : **participez alors aux ateliers de « Consom'action »** qui se dérouleront cette année à Chef-Boutonne.

Au cours de **7 ateliers** qui auront lieu **de septembre à novembre**, vous pourrez, accompagnés d'animateurs sociaux, apprendre par exemple à éviter le gaspillage, mieux acheter sans être soumis à la publicité, gérer les dépenses en électricité, mieux connaître la banque et son fonctionnement ...

Chacun apporte ses connaissances et ses astuces pour faire des économies, petites ou grandes, **sans a priori et jugement.**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Maryse Cornette au **CCAS** (05 49 29 80 04), Aurélie Dupuis à **l'Epicerie Sociale** (05 49 27 66 81) ou une **assistante sociale du département** (05 49 27 02 28).

« Oiseaux mis en page »

La médiathèque M. Gurgand propose cet été une **exposition photographique** sur le thème des oiseaux. Christiane Anderson, qui était auparavant bibliothécaire dans cette médiathèque, sensible à la complémentarité des supports papier et numérique, a fait donc œuvre d'auteure en ce sens. De la prise de vue numérique aux tirages grand format, s'insinue une autre dimension, celle de la mise en page. De l'affût, le plus souvent au fond de son jardin, à la fusion des calques d'un logiciel de traitement photo, il n'y a qu'un petit pas accessible à tous, à l'heure du numérique. Un peu d'info graphisme et de maquettisme, en amatrice convaincue, sont des extensions naturelles à la pratique de la photographie pour raconter ces rencontres toujours troublantes et précieuses avec la faune sauvage, et notamment ailée dans le cas présent, qui habite notre environnement. C'est aussi une mise en évidence du sens premier de la photographie : écrire avec la lumière. Et la mise en page de cette écriture s'est imposée d'elle-même pour jouer avec les arrière-plans flous ou pour associer plusieurs images.

Expo-photo à venir lire en juillet et août aux heures d'ouverture de la médiathèque.



2 aides à ne pas oublier

L'aide « **PISCINE** » : elle procure **10 entrées gratuites** pour les enfants jusqu'à l'âge de 16 ans inclus, sous condition de ressources inchangées par rapport à 2017-2018, gratuité aussi pour un parent accompagnateur d'un enfant de moins de 10 ans, **valable du 7 juillet au 2 septembre 2018.**



L'aide « **CINEMA** » : elle est menée en partenariat avec l'association Ciné-Chef. Le but est de permettre aux enfants de voir des films dont la programmation est adaptée au jeune public (y compris en 3 D), surtout durant les vacances scolaires. Jusqu'à présent entièrement gratuite pour le CCAS, elle est désormais soumise à un coût pris en charge intégralement. Elle offre **4 places gratuites** par enfant (jusqu'à l'âge de 16 ans inclus), sous condition de ressources inchangées par rapport à 2017-2018, la gratuité pour un parent accompagnateur d'un enfant de moins de 10 ans, et **valable pour la période du 7 juillet 2018 au 6 juillet 2019.**

Pour en savoir plus ou vous inscrire et en bénéficier, **contactez** alors rapidement le CCAS au 05.49.29.80.04.

Et si on allait à la piscine... de Chef-Boutonne !
Du 7 juillet au 2 septembre inclus, les horaires d'ouverture de la piscine sont les suivants :

Dimanche	10h30 - 12h15	15h - 19h
Lundi	Fermeture	Fermeture
Mardi	10h30 - 12h15	15h - 20h
Mercredi	Fermeture	15h - 19h
Jeudi	Fermeture	15h - 19h
Vendredi	Fermeture	15h - 20h
Samedi	Fermeture	15h - 19h

A noter que **pour 2018**, la piscine sera ouverte **jusqu'à 20h**, les mardis et les vendredis.
Plus de renseignements au 05.49.27.01.91.

Une application à télécharger

Dans le dernier Couleur à la Une, nous vous avons présenté **un nouvel outil de communication et d'alertes.**

Les abonnés reçoivent **en direct les messages**, qui concernent **la vie quotidienne de la commune** (invitations, réunions, événements, bulletin municipal, changement d'horaires...) en temps réel, peu importe l'endroit où ils sont, même à l'étranger.

Ces messages ne sont reçus que par les citoyens qui ont téléchargé l'application.

Des alertes géo localisées, permettant de prévenir l'ensemble des abonnés présents sur la commune, peuvent être également diffusées. Cette application **est illimitée, gratuite**, sans publicité, légère et respectueuse de la vie privée (aucune inscription, aucun nom, numéro de téléphone ou adresse email).

L'application est à l'essai jusqu'à la fin du mois d'août. En septembre, le choix définitif de poursuivre ou pas, sera fait par le Conseil Municipal.

Pour ceux qui l'ont déjà téléchargée et qui l'apprécie, n'hésitez pas à en parler autour de vous, pour la faire connaître.

Comment faire pour suivre l'actualité de Chef-Boutonne ? Il suffit de :

- **taguer ce QR CODE** ou de
- **composer le code émetteur @79083** dans l'application illiwap.



Le château de Javarzay vous attend !

Nous vous rappelons que désormais les Chef-Boutonnais peuvent **visiter le Château**, l'univers de Jean-François Cail et les collections du musée, aux jour et heure de leur envie, **gratuitement**. Il leur suffit, juste, de se munir d'un justificatif de domicile. Cet avantage est destiné à **promouvoir le patrimoine communal**. Le connaître, c'est aussi se l'approprier, le parc et l'étang complétant le musée.

La belle saison commence, venez nombreux et découvrez !

Rappel des horaires d'ouverture au public, en juillet et août :
du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h ;
les week-ends, lundis et jours fériés de 15h à 18h.

Une 20ème édition bien chargée

Depuis le 31 mars 2018, la saison des expositions artistiques se poursuit au Château.

Elle s'achèvera le 9 septembre, pour laisser la place jusqu'au 4 novembre à 2 expositions que nous vous présenterons dans le prochain Couleur à la Une.

4 artistes seront encore reçus jusqu'à la fin de la saison, chacun œuvrant dans un style qui lui est propre, à base de peinture principalement et de techniques proches, apportant au visiteur un éclairage singulier contemporain ou faisant appel au passé.

Sandrine Grimaud-Lebeaux depuis le 23 juin et **jusqu'au 10 juillet**, travaille autour du thème de l'arbre dont elle utilise à la fois la réalité et l'imaginaire, et offre un spectacle enchanteur.

Pierre-Marie Coiteux, du 13 au 29 juillet, adepte de la figuration non descriptive, utilise la couleur qui est son monde.

Nathalie Sabourin, du 4 au 22 août, montre sa vision de la vie colorée et éclatante, en pratiquant le dessin, l'aquarelle et la peinture.

David Potter du 25 août au 9 septembre, s'exprime à travers des pastels à l'huile et quête l'invisible.

Ces expositions ouvertes à tous les publics appellent leur curiosité et favorisent la promotion dans un cadre magnifique, des goûts artistiques variés de leurs concepteurs.

Comprendre et apprendre, attend les visiteurs que nous espérons nombreux.



« Féerie et monde merveilleux »

Voilà le titre du concert qui aura lieu **le mardi 31 juillet à 20h30 dans l'église Saint-Chartier à Javarzay.**

Ce concert de « **Cristal Trio** » a un programme très original avec de la musique ancienne du XIIème, de la musique baroque et de la musique d'aujourd'hui. Le « **Cristal Trio** » se compose de : Sébastien Fournier, contre-ténor, Christophe Beau, violoncelle et Michel Deneuve, Cristal Baschet.

Le Cristal Baschet est un instrument de musique contemporain mis au point en 1952 par les frères Bernard et François Baschet. D'ailleurs pour mieux découvrir cet instrument, le Cristal Baschet appelé aussi l'orgue de verre, **une animation gratuite** vous est proposée le même jour à **15h**, toujours dans l'église Saint-Chartier.

Deux rendez-vous à noter dans vos agendas.



Vivaldi et aussi.....

Le vendredi 24 août à 20h30 dans l'église Notre-Dame, « Le festin d'Alexandre » propose un concert de « Sonates en trio », interprété à quatre musiciens.

Au programme, des sonates de Jean-Joseph Cassanea de Mondonville, Nicolas Porpora, Jean-Baptiste Quentin, Pietro Locatelli, Giovanni Battista Sammartini, compositeurs qui ont marqué la génération Vivaldi et la Sonate en ré mineur de Vivaldi lui-même.

Les quatre musiciens, violons 1 et 2, violoncelle et clavecin sous la conduite de Joël Cartier, présenteront ces morceaux où la virtuosité était de règle chez Vivaldi, comme chez ses contemporains.

Un concert à ne pas manquer !

Une Médaille pour une Maman

Le diplôme de la Médaille de la Famille, décerné par Madame le Préfet, a été remis à **Madame Maryse Garcin**. Félicitations.

Une cessation ! Une création !

Au 30 juin, **Jean-Pierre Legrand**, entreprise de maçonnerie, a cessé son activité, pour prendre sa retraite, que lui nous souhaitons la plus agréable possible.

Un jeune Chef-Boutonnais, Valentin Garcin, il n'a que 20 ans, vient de créer son entreprise. Dénommée **EIRL Valentin Garcin** et située 4 route de Pigeon Pierre, cette nouvelle entreprise **de maçonnerie et de couverture** a démarré son activité le 2 juillet. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets. **Tél : 06.48.97.77.84.**

A la santé du Patrimoine !

Dans le cadre du cycle des visites estivales « **A la santé du Patrimoine** », le Pays d'Art et d'Histoire (PAH) organise tous les mercredis de juillet et d'août, des visites d'environ une heure. **Le mercredi 11 juillet, à 18h**, la visite aura lieu au château de Javarzay, elle sera dédiée à **Jean-François Cail et à son invention, la Crampton.**

Né à Chef-Boutonne, Jean-François Cail est une personnalité emblématique de la 1ère Révolution Industrielle. Ingénieur autodidacte, il est à l'initiative de nombreuses inventions. Sa création la plus célèbre est la locomotive Crampton, surnommée « **le TGV du XIXe siècle** » !

L'association CAIL animera le rendez-vous **avec le PAH**. Participation de 3€.

Les échanges pourront se poursuivre pendant le moment convivial.

Poitou-Charentes 2018, un petit tour dans Chef...

Le Tour Poitou-Charentes aura lieu du 21 au 24 août 2018. **Le 22 août**, pendant la 2ème étape de la course, les coureurs vont passer par Chef-Boutonne. Ils arriveront d'Aubigné et passeront par **les rues du Département, de la Laiterie, Maurice Gadioux, du Pont Supérieur, Robert Béchade**, pour quitter la ville par **la route de Sauzé. Sur la rue Maurice Gadioux** les coureurs disputeront un **Sprint intermédiaire**. On prévoit le passage de la caravane vers 13h et les coureurs, environ une heure plus tard.

Bien que jusqu'à présent on ne sache pas qui seront les coureurs engagés, parmi les équipes se trouvent **de grands noms du cyclisme** comme Trek-Segafredo, AG2R La Mondiale, Groupama-FDJ, Astana Pro Team et Cofidis.



Recherché pour mieux l'éradiquer

Le moustique *Aedes albopictus*, plus communément appelé « **moustique tigre** » en raison de ses zébrures, est un moustique d'origine tropicale. Il est plus petit qu'une pièce d'un centime.

Le moustique tigre fait l'objet **d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika** (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies). Dans les départements du nord de la région Nouvelle Aquitaine, où le moustique n'est pas encore implanté (16, 17, 23, 79, 86, 87), **comment faire pour éviter qu'il s'implante ?** En **apprenant à le reconnaître** (il est rayé noir et blanc, il est très petit (5mm), il pique la journée et c'est douloureux) et **en signalant sa présence sur www.signalement-moustique.fr**

Pour en savoir plus, consultez :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Tirer, Pointer, Plomber !

Les licenciés de la Pétanque Boutonnaise connaissent bien ces termes...

Tous les vendredis soirs, jusqu'à fin septembre, des **concours-entraînements** sont organisés en semi-nocturne, à partir de 18h30 et vous invitent à venir les rejoindre, pour passer de bons moments autour de boules et du cochonnet.

D'autre part, ils organisent durant l'été, **2 concours en doublette** et en 4 parties, ouverts à tous, **les dimanches 22 juillet et 19 août**. Un lot sera offert à chaque participant. **Début du concours à 14h**, au complexe sportif Jacques Courivaud.

Plus de renseignements auprès de Frédéric Jalis, président de l'association au 06.76.15.55.38.



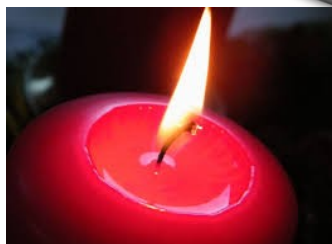
Quelques pas et tout va mieux

A l'initiative de quelques bénévoles du Secours Catholique, une activité « **Marche** » est organisée **tous les vendredis matins**. Le parcours est prévu pour durer environ 1 heure et demie. C'est gratuit, il suffit de se munir d'un gilet fluo. Plus d'infos au 06.70.56.11.98. **Rendez-vous à 9h15, Place Cail** pour un départ à 9h30.

Couleur à la une est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de septembre. Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : **www.chef-boutonne.fr**

Couleur à la une

N° 60
Juillet / Août 2018



« La vie est une bougie dans le vent » .
Proverbe japonais

Une Fête Nationale animée

Depuis de nombreuses années, les festivités du 14 Juillet se passent sur le site du château ; pour 2018, pas de changements.

Voici le programme : **A partir de 14h**, inscriptions pour la pétanque de l'Amitié, en doublette, dès 15h. **A partir de 17h et jusqu'au feu d'artifice**, les structures gonflables raviront les enfants de tous âges. Ensuite, **l'animation musicale** accompagnera le pique-nique que chacun sortira de son sac. Le pain, le vin, l'eau et le tourteau fromager vous seront offerts. **Le bal** avant et après le feu d'artifice clôtureront cette journée festive.

Il n'est pas trop tard !

La date limite pour déposer vos photos, dans le cadre du concours photos, arrive à grands pas. Cette date est fixée au **lundi 16 juillet**, vous avez donc encore le temps pour faire quelques clichés en rapport avec le thème : **l'Oiseau**. Ensuite, et cela **jusqu'à mi-septembre**, vous pourrez venir contempler les photos des concurrents qui seront exposées à la mairie et voter pour la photo « Prix Public » qui vous aura le plus séduit(e).

Pour la 10ème année consécutive, un 2ème concours existe. Il s'agit du **concours des Maisons Fleuries** et pour 2018, aucun changement de règlement. Par 2 fois, un jury composé d'élus repérera et classera les maisons les plus fleuries. **Les règlements sont consultables** à la mairie et sur le site.

Canicule : Attentifs et Solidaires

Si vous êtes isolé(e) **cet été en période de canicule**, nous pensons à vous et sommes à vos côtés, solidaires et attentifs.

Un registre est ouvert à la mairie, qui permet de vous recenser si vous en faites la demande, parce que vous êtes une **personne âgée de plus de 65 ans et/ou handicapée et que vous êtes isolé(e)**.

Ce registre nominatif permettra en cas de grandes chaleurs, le déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence nationales (plan canicule), de prendre contact avec vous périodiquement, afin de vous apporter conseils et assistance dont vous pourriez avoir besoin.

Ce registre conserve un **caractère confidentiel**. Il ne pourra être communiqué qu'à Madame le Préfet, si elle le demande. Si vous souhaitez être inscrit(e) sur ce registre, appelez vous-même ou faites appeler par une tierce personne que vous connaissez, **la mairie** au **05.49.29.80.04**. Vous recevrez à votre adresse et sous 8 jours, un accusé de réception validant votre demande.

Rappel : ce dispositif existe aussi en cas de grands froids.

Souvenez-vous donc de ces éléments lorsque la situation le justifie.

La souscription publique pour la rénovation du château continue !

Depuis maintenant 6 mois, chacun a la possibilité de participer à la Souscription Publique lancée pour la **rénovation du château**.

Comme chacun le sait, cette rénovation s'étale sur **4 années (de 2017 à 2020)**. Si la tour est maintenant totalement rénovée, c'est à présent au corps du logis de faire l'objet de gros travaux avec la réfection de la charpente et de la couverture. Les crépis vont également être refaits côté nord en septembre.

Pour participer, il suffit d'aller sur le site internet de la Fondation Patrimoine ou de venir chercher un dépliant prévu à cet effet, en mairie.

Des horaires d'été à la mairie

Entre le 2 juillet et le 24 août (inclus), les horaires d'ouverture des services administratifs de la mairie seront modifiés, à savoir : **Ouverture tous les après-midis de 13h30 à 17h** (fermeture tous les matins).

Ce changement pendant la période estivale a été validé à l'unanimité par le Conseil Municipal d'avril.

Un wifi gratuit

Internet est entré dans nos vies de tous les jours et beaucoup ne peuvent ne pas s'en passer maintenant. Il convient donc de s'adapter à cette nouvelle.

Afin de répondre à cette nouvelle exigence, une **connexion wifi gratuite** est mise en place **au château** de Javarzay et sera accessible autour de celui-ci.

Ce projet est à l'initiative de l'Office de Tourisme du Pays Mellois qui souhaite que les différents sites touristiques soient équipés de cette facilité de communication ; permettant ainsi aux touristes de disposer de tous les moyens actuels.